

Abonnements :
Ville : 6 mois, 4 fr.
— 1 an, 7,50
Nord et Pas-de-Calais
6 mois, 5 fr.
1 an, 9,50

Le Journal paraît le
Mardi, Jeudi et Samedi de
chaque semaine.

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

Revue Politique, Littéraire & Commerciale

Locales : 1 fr. la ligne
Annonces : 20 c. la ligne
Reclames : 40 c. id.
Actes de sociétés : 0,15 c.
Les Bureaux du Journal
sont ouverts tous les
jours, le Dimanche ex-
cepté, de 8 heures du
matin à 5 heures du
soir.

Armentières, le 31 Décembre 1897.

DIRECTIONS

Les dernières instructions du suc-
cesseur de la Restauration et du roi
Louis Philippe ont évidemment déter-
miné quelques adhérents dont le siège
était fait.
La Gazette de France cherche à se
consoler en relisant et en réimprimant
la belle prose luthérisante du comte
de Chambor. Mais vous figurez-vous
le tambour qu'a dû éprouver M. Le
Pelletier de Rosambo, représentant en
Bretagne de M. de Montaigne ? Il n'y a
pas quinze jours que, se prévalant de
ce titre, il protestait contre la maxime
qu'entre deux maux il faut choisir le
moindre et préconisait l'abandon aux
royalistes de Saint-Servan, par la rai-
son qu'aucun des candidats en présen-
ce, pas même le candidat « anti-franco-
maçon » n'avait pris « l'engagement
formel de réclamer l'abolition des lois
séculaires et intangibles ». Or, qui s'il-
l'en ouvrant son journal le lendemain
matin ? C'est que M. de Montaigne en per-
sonne s'appropriait cette théorie du
moindre mal condamné par son repré-
sentant et le préconisait comme la ligne
de conduite à observer aux prochaines
élections.

On devine bien aussi que le préten-
dant au coup perdu le plus clair de
la confiance provisoire et conditionnel-
le qu'avait mise en lui M. de Cassagnac
le Nimpotequiste, Calvi-Clé n'envoie
pas directement à Woodworth l'ex-
pression de ses griefs ; il s'en prend au
journaliste Cornély, qui s'est trop fidèle-
ment conformé au nouveau mot d'or-
dre en déclarant que la première phase
républicaine est close. Changement de
casaque, s'écrie M. de Cassagnac, sa-
chant très bien que son reproche re-
tombe tout droit sur le jeune doc, de-
puis qu'il a constaté dans la politique
du jour un nouveau courant qu'il ne
fait point contrarier. Rien ne res-
semble plus à la lettre reçue par M. Du-
four que l'article de M. Cornély, à
moins que ce ne soit l'article de M. de
Claye, le remplaçant de M. Cornély au
Gaulois.

Maïs où voyez-vous la phase nou-
velle ? s'écrie M. de Cassagnac avec sa
vieille impétuosité. Est-ce qu'on a ré-
silié l'enseignement du catéchisme dans
l'école ? Est-ce qu'on a effacé de la loi
militaire l'obligation pour les séminar-
istes de passer un an à la caserne ou
dans ses environs ? Est-ce qu'on a fait
remise de l'impôt à toutes les congré-
gations qui se sont mises en révolte
ouverte contre la loi ?
A toutes ces questions, la réponse
est facile pour ceux qui acceptent la
direction du prétendant, d'accord enfin
avec les directions pontificales. Le ré-
dacteur de l'Autorité est bien pressé :

il oublie que Rome n'a pas été bâtie en
un jour et qu'il serait parfaitement chi-
mérique de demander à la législature
actuelle d'abroger des lois que la très
grande majorité de ses membres s'est
engagée d'honneur à maintenir. Mais
qu'est-ce qu'une Chambre qui a trois
mois à peine à vivre et à qui il ne reste
plus guère, après toutes les vacances
dont on la comble, que le temps de
mettre le point final à la loi de finan-
ces ? C'est des élections désormais
qu'il s'agit. Les dispositions équivo-
ques du cabinet actuel à parler en
guerre contre les républicains les plus
fermes et qui ont donné le plus de ga-
gns de leur résistance inflexible aux en-
tièvements cléricaux et à hier partie,
d'autre part, avec les ralliés du plus
mauvais teint, sont faites pour ranimer
les espérances de tous les partisans de
la domination de l'Église. Pour peu que
l'opération réussisse, on peut s'espérer
glisser, à la faveur d'une adhésion de
jeux cérémoniels à la forme de gouver-
nement, un certain nombre des hom-
mes le plus étroitement dévoués à la
Congrégation, faire ses conditions à
d'autres candidats moins sûrs, mais à
qui on fera payer, en appoint, devenu
indispensable, il sera temps, après ça,
de régler ses comptes et de voir si
l'on est en mesure de remplacer M.
Méline et ses collaborateurs par des
hommes mieux préparés à porter une
main hardie sur la législation républi-
caine.

Voilà ce que le roi entend, comme
le pap ? par un contrat salutaire qu'il
ne fait pas contrarier. Dans tous les
cas, depuis la défaite de l'ordre moral,
la réaction n'avait pas rencontré de
circonstances aussi propices pour je-
ter ses filets dans une eau aussi trouble.
Et c'est une situation pareille que
M. de Cassagnac voudrait voir com-
promettre dans des démonstrations in-
discrettes, périlleuses pour le ministè-
re et condamnées au même échec que
la récente intervention de M. Cochun
dans la discussion du budget de l'ins-
truction publique ? M. de Cassagnac
n'y pense pas.

Croit-il donc que le pape ait moins
à cœur que lui-même la destruction
des lois qu'il poursuit de ses violentes
épithètes ? Les fameuses directions de
Léon XIII n'ont pas d'autre but, et s'il
a contribué de toutes ses forces à créer
le « courant salutaire », il sait bien le
parti qu'il espère en tirer. Mais il
prend, pour donner ses instructions,
d'ingénieux détours. Vous n'avez sans
doute pas lu, ni M. de Cassagnac non
plus, l'encyclique Affari vos, qui tient
depuis deux jours la tête de tous les
journaux pieux des diocèses.
Pour exprimer les sentiments de l'É-
glise à l'égard de la neutralité confes-
sionnelle dans l'enseignement public, le
souverain pontife s'adresse aux évêques
du Canada ; il ressent un pressant be-
soin de s'expliquer sur « la grave
question scolaire du Manitoba ». Il est
ainsi plus à l'aise pour prononcer la

condamnation de nos lois scolaires. Il
pourra continuer à satiriser les remar-
ques de notre gouvernement pour
la première partie de ses instructions
et faire entendre la seconde aux comités
électorales. C'est un procédé re-
nouvé du bourgeois prudent de Mo-
lière : « C'est à vous que je parle, ma
seigneur ».

Les républicains qui s'efforcent en-
core de croire que le Pape et l'Univer-
se sont faits républicains par engouement
subit pour les idées et les institu-
tions modernes, devraient bien, pen-
dant qu'ils y sont, se remettre en
moins un passage célèbre des livres
écrits, où il est parlé des statues qui
ont des oreilles pour ne pas entendre
et des yeux pour ne point voir.

LA PAROLE EST LIBRE

Avant-hier, à l'audience de la Cour
d'assises où se jugeait l'affaire de Pa-
nama, il s'est produit un incident qui
a fait beaucoup de bruit. L'accusé, M.
Van Cassel, a abandonné l'accusation
contre quatre des parlementaires ou
anciens parlementaires poursuivis.

L'incident — je n'en tiens à ce mot
qui me paraît suffisant — a appelé deux
réflexions, entre bien d'autres.
L'instruction avait relevé cette cir-
constance que deux des accusés, dont
le nom ne fait rien à l'affaire, s'é-
taient prononcés contre la prise en con-
sidération de la proposition de loi qui
autorisait M. de Lespès à émettre des
vœux à l'occasion de l'ouverture de la
discussioin sur le fond, voté en fa-
veur de la proposition. L'accusation si-
gnifiait avec insistance ce qu'elle con-
sidérait comme un revirement inexplic-
table, et elle concluait que le corrup-
teur avait passé par là. A l'audience,
— et à l'audience seulement, — M. l'a-
voocat général a appris de la bouche
de M. Camélinat, ancien député, que
c'était lui qui, au moment du scrutin
sur la prise en considération, avait voté
d'office pour ses deux collègues
absents. Cette révélation lui a paru dé-
cisive, comme elle l'est paru sans doute
aux magistrats de l'instruction : on
peut s'étonner qu'elle ne se soit pas pro-
duite plus tôt. Comment se fait-il que ni
le juge d'instruction, ni le substitut qui
a été son assidu collaborateur, ni le
parquet général, ni les conseillers de
la Chambre des mises en accusation,
comment se fait-il que personne, en un
mot, n'ait seulement soupçonné ce qui
est, à tort ou à raison, de pratique cou-
rante dans nos Chambres législatives ?

La distance est-elle donc si grande du
Palais de justice au Palais-Bourbon ?
Et nos magistrats sont-ils si bien ren-
fermés dans leur Tour d'ivoire qu'il
ne se sentent rien de ce qui se dit et s'im-
prime pour ou contre le vote par pro-
curation ? Sans vouloir qu'ils se mêlent

aux agitations de la politique, on pour-
rait désirer que les juges connussent
au moins les premiers éléments de notre
droit parlementaire.

Et voilà ma première réflexion.
Je m'étonne, en second lieu, que le
langage de M. Van Cassel lui ait valu
le concert d'éloges dont il doit être fort
embarrassé. Voulat-on que le cas soit si
rare, d'un magistrat du parquet aban-
donnant à la dernière heure l'accusa-
tion ? M. Van Cassel n'a fait qu'oser
du droit que consacrer la vieille maxi-
me : « L'écriture est servie, la parole
est libre ». Tel est, résumé en une
phrase vigoureuse, tout le devoir du
ministère public. M. Van Cassel n'a
donc fait que son devoir ; et, si l'on
veut bien prendre les choses, l'admira-
tion qu'a déclenché cet acte si simple,
témoin, chez les admirateurs, d'une
singulière méconnaissance des règles
de la justice ou d'une confiance un
peu médiocre dans l'indépendance des ma-
gistrats.

INFORMATIONS

M. Edouard Lockroy à Bour-
de-Péage

Après avoir accompagné M. Léon
Bourgeois à Valence et à Avignon, M.
Edouard Lockroy s'est rendu, sur la
demande des républicains du pays, à
Bourg-de-Péage où une grande réu-
nion avait été organisée.

C'est devant un auditoire composé
presque exclusivement de travailleurs
que l'ancien ministre, présenté par ses
collègues M. Maurice Faure qui pré-
sident, et M. Louis Blanc, a fait entendre
la bonne parole démocratique.

Tout d'abord, M. Maurice Faure a
prononcé une allocution très applaudie
dans laquelle il a dit que la tournée de
conférences démocratiques entreprise
dans les départements du Rhône, ne
pouvait mieux se terminer qu'à Bour-
de-Péage, en face des Romains où, en
des temps périlleux, Gambetta donna
à la démocratie son programme et
son cri de ralliement.

Puis, après avoir fait un chaleureux
éloge de M. Léon Bourgeois et de M.
Edouard Lockroy, M. Maurice Faure a
convié les républicains à l'union et
à l'action pour le triomphe de la
République démocratique.

Les élections prochaines, a-t-il dit
en terminant, feront cesser l'équivo-
que, et la démocratie repartira vigou-
reusement alors sa marche en avant,
ardente et résolue comme la jeune Ré-
publique de nos nouvelles monnaies,
qui jette au rayons du soleil levant la
semence féconde de la liberté.

Une double salva d'applaudissements
accueillit cette éloquente péroration.
Puis, M. Edouard Lockroy a pris la
parole ;
L'honorable député a débuté en

rappelant les affiches qui invitaient les
catholiques à faire une guerre sans
merci à ceux qui ne partagent pas leurs
convictions ; il a dit que de toute part
les cléricaux, se soutenant par le
gouvernement, relayaient la tête,
grâce à ceux qui réclament l'abrogation
des lois scolaires et militaires.

M. Lockroy constate avec peine l'aban-
don du vieux programme républi-
cain dont les points essentiels sont :
d'une part, l'impôt sur le revenu qui
fut proposé à l'Assemblée nationale
par le père de M. Casimir-Périer, et
d'autre part, la révision, qui fut récla-
mée par Gambetta et Jules Ferry.

Aujourd'hui, cependant, dit l'ora-
teur, l'immajorité, composée d'éléments
divers, abandonne ce programme, après
avoir traité toutes les bonnes volon-
tés parlementaires. Mais cette poli-
tique sera surtout néfaste aux républi-
cains modérés, et les électeurs savent,
et ils doivent le faire, défendre énergi-
quement, aux prochaines élections, le
programme du parti démocratique.

M. Lockroy engage chaleureuse-
ment ses auditeurs à adopter ce mot
d'ordre en allant aux urnes, en mai
prochain.

L'assemblée acclama longuement M.
Edouard Lockroy et la séance est le-
vée.

A ROMANS

M. Ed. Lockroy a fait hier une confé-
rence à Romans, sous la présidence
de M. Maurice Faure qui, au cours de
réunion, a cédé le fauteuil à M. Ducros
ouvrier chapeleur.

Quelques collectivistes présents et dit-
on, une dizaine d'anarchistes ont es-
sayé d'interrompre l'orateur républi-
cain qui a pu néanmoins terminer son
discours, à six applaudissements de tous
les bons démocrates présents.

Après lui, les collectivistes ont pris la
parole et ont reproché ses radicaux de
n'avoir pas proposé au Parlement
l'abrogation des lois contre la menées
anarchistes.

M. Maurice Faure s'est levé à son
tour et il a énoncé, en un bref et éner-
gique discours, les efforts accomplis,
pour la République, par M. Bourgeois
et ses amis politiques.

Le président a fait ensuite un appel
à l'union pour la lutte commune et à
levé la séance.

LE PANAMA
devant la Cour d'Assises de la Seine

Audience du 30 décembre

Les dernières plaidoiries

Au début de l'audience, M. Le
Chaplain a la parole pour présen-
ter la défense de M. Laissant.

Le représentant son client comme
victime d'une longue et odieuse
persécution. Il rappelle le rôle joué

Feuilleton du Journal d'Armentières. 45

CŒUR BRISÉ
OU LE MARIAGE DU SÈGARE

PAR
PIERRE FICY

DEUXIÈME PARTIE

V

Pierre ne dormit pas cette nuit-là.
Ainsi les jouppons du garde général
s'étaient vérifiés : sa mère n'avait pas
reculé devant une infamie pour écarter
Lucienne de sa route, et l'évidence de
sa faute le frappait violemment. En
un instant, s'amolirraient l'admiration
enthousiaste qu'il avait vouée à madame
Rose, l'espèce de culte qu'il croyait
due à son dévouement maternel ; dès sa
première enfance, il avait élevé dans
son cœur un piédestal de dignité à cet-
te femme qui avait consacré sa vie à le
mettre au-dessus des paysans volgai-
res, à lui amasser une fortune, à lui
éviter le moindre souci, et voilà qu'au-
jourd'hui l'idole gisait à terre, dépouil-
lée de son masque de noblesse, et

laissant voir au jeune homme navré
ses laideurs et ses pieds d'argile.

Il ne pouvait cependant lui refuser
une certaine reconnaissance ; était-ce
bien sa faute, après tout, si elle s'était
trompée ainsi ? Toute sa vie elle
avait cru que l'argent peut tenir lieu de
tout le reste, l'orgueil avait été le plus
fort et, dans cette voie, elle n'avait pu
s'y résister.

Au lieu de laisser Pierre choisir à
son gré la compagne de sa vie, elle avait
voulu qu'il la tint de sa main même et,
dans son choix encore, l'argent l'avait
emporté sur le bonheur.

Il ne se reconnaissait pas le droit de
se plaindre, néanmoins ; n'était-elle pas
sa mère ? et, bravement, il résolut à
vaincre l'espèce de repugnance qu'il
ressentait à la seule idée de se retrou-
ver près d'elle.

Il se vainquit, en effet, car il ne se
plaignit de rien, et la veuve, de son côté,
quel que fut son trouble intérieur,
n'en laissa rien paraître et ne sembla
passer souvenir des révélations du schil-
leur à l'agonie.

Toutefois, entre eux, la confiance s'é-
tait éteinte et quand ils se retrouvaient,
le soir, assis l'un près de l'autre, une
gêne vague les entourait de son at-

mosphère de glace, Pierre passait de-
hors presque toutes ses journées, soit
à l'usine, soit à courir la vallée ; il or-
donnait des réparations à une scierie,
ou rechargeait à l'usine des conduites d'eau,
ou rechargeait un chemin forestier.

Il ne rentrait à la maison neuve que le
temps nécessaire à surveiller les tra-
vaux et à presser les ouvriers, car Ga-
brielle voulait recevoir des séries d'inviti-
tions dès le commencement de juin. Son
mari savait qu'après avoir paru dédai-
gner les Vosges, elle faisait maintenant
grand cas de leur beautés sévères, et
les vantait à outrance devant son entou-
rage de Parisiennes ; il était averti du
désir de Gabrielle de leur faire durant
une saison tout entière les honneurs
de chez elle, et ce projet ne lui déplai-
sait point.

Il se désintéressait de plus en plus
de l'existence tout en dehors de sa
ferme et, se croyant certain de l'hon-
nêteté foncière de Gabrielle, il se ré-
jouissait de la laisser s'amuser à sa
gausse de son nouveau jouet, tandis
qu'il s'arrangeait, à ses côtés, une vie
plus sérieuse, tout à l'étude et au tra-
vail.
Il surveillait donc chaque jour les

ouvriers, les pressant de son mieux
et c'était le meilleur prétexte qu'il pu-
trouver à épargner de trop fréquents
tête-à-tête avec madame Rose ; il ne
venait point s'écarter des bornes du
respect, et il craignait de lui parler,
sachant trop bien que la moindre al-
lusion au passé pouvait lui faire oublier
son calme, et qu'alors il se laisserait
emporter plus loin qu'il ne l'aurait
dû.

Son oncle lui avait fait sentir le danger
qu'il y aurait à rester près de Lucien-
ne, et maintenant surtout qu'il savait
ce que renfermait ce jeune cœur de
dignité et de courage, il l'admirait plus
encore qu'autrefois, tout en comprenant
mieux qu'il ne fallait s'attarder à
Maillefaing.

Il prépara donc son départ pour le
lundi suivant, et madame Rose, après
s'être tant réjoui d'un long séjour de
son fils n'avait pas osé protester con-
tre ce changement subit ; elle sentait
comme lui qu'il s'imposait, et qu'une
nouvelle absence permettrait peut-
être à de fâcheux souvenirs de s'éte-
indre, sinon de s'effacer tout à fait.
Le calme de Pierre devant les révé-
lations du Hardier l'avait surprise ; elle

eût préféré une explosion de colère à
l'indifférence presque méprisante qu'elle
rencontrait en lui, contre laquelle elle
ne pouvait rien, et devanait pour son
orgueil, la plus dure des existions.

On était arrivé aux premiers jours du
carême, et tous les groupes de vil-
lages portaient, pas grosses brassées de
bois mort et des fagots, sur les points
élevés, un peu découverts de la ligne
montagne. On allait allumer les bu-
ches qui se font partout, le dimanche de
la Quinquagésime.

Ce soir-là, Pierre, toujours décidé à
partir le lendemain, et un peu mal à
l'aise près de l'âtre où la solennité de
dimanche tenait la vieille paysanne
inactive, sortit à la nuit tombante, et
annonça qu'il irait faire ses adieux
à la Forain, d'où il ne reviendrait qu'as-
sez tard.

Comme il débouchait sur le grand
chemin, un homme le rejoignit, et le
riche sègare reconnut le jeune direc-
teur qui sollicita la permission de faire
route à ses côtés ; ils se serrèrent la
main. Pierre offrit un cigare à son
compagnon, et tous deux, le col de
leur pardessus relevé, suivirent en si-
lence la route obscurcie par l'ombre